



CCCPS / 2022 / DE130
7.1 Décisions budgétaires

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 17 novembre 2022 à 19h

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 10 novembre 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 17 novembre 2022, à 19h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à Espenel en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; Marcel BONNARD ; François BROCARD ; Cédric FERMOND ; Agnès FOUILLEUX ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Dominique MARCON ; Jean-Marc MATTRAS ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Morgane PEYRACHE ; Jean Pierre POINT ; Patricia PUC ; Nicolas SIZARET et Boris TRANSINNE.
Pouvoirs	Ruth AZAÏS à Jean Marc MATTRAS ; Danielle BORDERES à Christophe LEMERCIER ; Anne Marie CHIROUZE à Morgane PEYRACHE ; Dominique DELAYE à Stéphanie KARCHER ; Caryl FRAUD à Boris TRANSINNE ; Hervé MARITON à Jean Pierre POINT ; Jean-Philippe ROCHE à Muriel LORENZETTI ; Frédéric TRON à Hélène PELAEZ BACHELIER et Arnaud VANNIER à Rodène BODIN-CASALIS.
Absents	Jean Christophe AUBERT ; Thierry GUILLOUD ; Audrey CORNEILLE ; Sarah DUVAUCHELLE et Frédéric TEYSSOT.
Secrétaire de séance	François BROCARD

BP ZA Ecoparc du Pas de Lauzun- DM n°1 - Installation fibre optique

Le Conseil,

I. Rappel du contexte

Les 23 parcelles de l'Ecoparc du Pas de Lauzun sont aménagées, 10 sont vendues et 7 font l'objet d'un compromis de vente. C'est donc dans ce contexte que le budget annexe 2022 de l'Ecoparc du Pas de Lauzun a été voté sans dépenses de travaux. Une dépense imprévue mais indispensable est arrivée l'installation de la fibre optique. Suite à cette dépense une délibération en date du 22/09/2022 a été prise pour une modification des tarifs de vente des terrains. Par conséquent il y a lieu d'abonder le compte 605 - Achats de matériel, équipements et travaux.

Il est donc proposé d'augmenter les crédits :

FONCTIONNEMENT : Augmentation de crédits

Dépenses	011/605	Achats de matériel, équipements et travaux	+	6 480.00 €
Recettes	70/7015	Ventes de terrains aménagés	+	6 480.00 €



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 17 novembre 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 10 novembre 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

II. Objet de la délibération

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire de voter une décision modificative du budget annexe ZA Ecoparc du Pas de Lauzun.

III. Visas

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N°2022DE035 du 24 mars 2022 portant approbation du budget primitif 2022 du budget annexe ZA Ecoparc du Pas de Lauzun,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU la délibération N°2022DE095 du 22 septembre 2022 portant approbation de la modification des tarifs de vente des terrains de l'Ecoparc du Pas de Lauzun,

IV. Délibéré

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe ZA Ecoparc du Pas de Lauzun telle que définie ci-dessus,
- 2) d'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à cette décision.

V. Résultat du vote

Délibération adoptée à l'unanimité :

Votants POUR : 33 voix

Votants CONTRE : 0 voix

S'abstenant : 1 voix, Jean Marc MATTRAS

VI. Annexe

Est annexé à la présente délibération le document suivant :

- Annexe I : décision modificative n°1 du budget annexe ZA Ecoparc du Pas de Lauzun

François BROCARD
Secrétaire de séance

Affichée le 21 NOV. 2022



Le 17/11/2022

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président